

Image not found or type unknown



Renoncement aux droits parentaux

Par **Lili**, le **03/08/2009** à **22:58**

Bonjour,rrnrnMes parents sont séparés depuis près de 20 ans, et je n'ai pas de nouvelles de mon père depuis.rrnrnExiste-t-il un délai au bout duquel il perd automatiquement ses droits parentaux dans une telle situation? rnrnOu bien, quelles démarches ai-je à effectuer pour qu'il soit déchu de ses droits parentaux me concernant? Cela affectera-t-il également ses droits envers mes frère et soeur?rnrnMerci de votre attention